



FEDERATION FRANÇAISE DE SKI
F.F.S. N° 01 065

SKI CLUB TOULONNAIS ET VAROIS

AGREMENT JEUNESSE ET SPORTS N° 10555 DU 26-02-1951 - SIRET N° 423 774 066 00017

82 rue Chabre
L'Aguillon
83000 TOULON
06 76 85 03 17
skiclubtoulonvar@gmail.com

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 10 juin 2026

PROCES VERBAL

La séance est ouverte à 18h55.

Il est constaté que 41 adhérents sont présents ou représentés.
Le quorum est atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Ordre du jour

- Rapport moral
- Rapport loisir
- Rapport Coupe de Toulon
- Rapport financier et budget prévisionnel
- Rapport des vérificateurs aux comptes
- Renouvellement des vérificateurs aux comptes
- Autorisations et pouvoirs donnés au Président
- Programme de la saison 2026/2027
- Tarification des week-ends 2026/2027
- Cooptation de Richard HARMIDE
- Questions diverses

RAPPORT MORAL

Pour la saison 2025/2026, le Ski Club Toulonnais et Varois compte 81 adhérents. Ces adhésions se répartissent par 58 licences FFS et 22 pass découvertes (1). Le nombre d'adhérents est stable par rapport à la saison précédente. Pour cette saison, une légère augmentation du nombre de licences FFS (+ 4 licences) par rapport à l'année dernière.

Sur les 58 licences, 91 % sont prises directement en ligne sur le site de la FFS.

La répartition entre hommes et femmes est de 41 femmes et 40 hommes.

Pour cette saison 2025/2026, nous avons proposé 4 week-ends (Puy Saint Vincent, Serre Chevalier, le Briançonnais, Pra Loup) et un séjour d'une semaine à Sestrières (Italie) pendant les vacances scolaires d'hiver.

220 personnes ont participé aux activités proposées par notre club (week-ends, séjour, randonnée et fête du club). Pour les sorties « week-ends », cela représente 40 personnes en moyenne aux 4 week-ends. Cette augmentation du nombre de participants s'explique par 2 week-ends qui ont affiché complets (Puy Saint Vincent 53 personnes et Serre Chevalier 48 personnes).

Pour cette saison 2025/2026, le Ski Club Toulonnais et Varois a proposé une nouvelle destination Serre Chevalier. Cette station a beaucoup plu à nos adhérents.

Dans les nouveautés, la possibilité de s'inscrire aux sorties et de payer par le biais du site internet a été très apprécié de nos adhérents.

Au cours de cette saison, le Ski Club Toulonnais et Varois poursuit la formation de nouveaux moniteurs fédéraux (Y. ANGLEROT – MF1, D. SALVETTI – MF2) dans le but d'anticiper l'arrêt de l'encadrement de certains moniteurs fédéraux. N. RIOU et JM FERRERI (MF2) ont suivi une formation « Initiation au hors pistes » dans le but de proposer une nouvelle activité au sein de notre structure.

Pour la saison prochaine, le bureau est en relation avec un équipementier pour doter les moniteurs fédéraux d'une veste aux couleurs du club et de la Ville de Toulon.

Lors de la dernière assemblée générale, je vous faisais part d'un litige financier de 800 € auprès de l'hôtel des Trappeurs aux Orres (rappel : une surfacturation de la prestation de notre week-end du 21 au 23 mars 2025 par rapport au tarif affiché à l'entrée de l'hôtel). Après plusieurs relances auprès de l'hôtelier, le Ski Club Toulonnais et Varois a obtenu le remboursement de cette somme en septembre.

Cette année, la Mairie de la Ville de Toulon nous a octroyé une subvention de 4000 €. Cette subvention nous permet de financer nos sorties week-ends et séjour pour 3 200 € et la Coupe de Toulon pour 800 €. TPM nous a remboursé 358 € pour le financement de la formation et le recyclage des moniteurs fédéraux afin de fournir un enseignement de qualité lors de nos sorties club.

Je tiens à remercier les moniteurs fédéraux pour leur implication et l'encadrement lors de nos week-ends et notre séjour. Mes remerciements s'adressent également aux membres du bureau pour leur disponibilité et le travail accompli.

Je souhaite remercier Richard pour la réalisation des montages vidéos lors de nos sorties pour le site internet. Une belle vitrine pour notre association.

(1) Pass découvertes : mesure mis en place par la FFS pour permettre à un adhérent de découvrir un ski club et valable pour un week-end avant de souscrire une licence

Le Comité Directeur propose à l'Assemblée Générale d'approuver le rapport moral

ADOpte A L'UNANIMITE

RAPPORT LOISIR

1 - Les sorties week-ends

- Puy Saint Vincent (du 9 au 11 janvier 2026)

53 personnes sont venues à cette sortie. Cela fut réalisable car 5 personnes sont montées par leur propres moyens.

Le week-end fut excellent, que ce soient les chambres, la restauration et le bar de l'IGESA.

Merci à notre chauffeur qui nous a mené à bon port malgré la neige dans la dernière montée.

Les pistes étaient nickels et ce week-end s'est très bien passé.

- Serre Chevalier (du 23 au 25 mars 2026)

48 personnes étaient présentes à cette sortie, réparties toutes dans des chambres de 2.

J'ai eu que des bons commentaires concernant l'hôtel, la restauration et surtout sur le domaine skiable et sur les moniteurs.

Le prix des forfaits était raisonnable grâce au responsable de l'hôtel qui nous a eu 35 % de remise.

Grâce notre chauffeur, nous sommes bien arrivés à destination malgré les conditions météorologiques (de la neige sur la route à partir du péage de la Saulce).

- Briançonnais (du 6 au 8 février 2026)

34 personnes présentes à cette sortie.

Très bon séjour à l'hôtel Lacour que nous connaissons parfaitement pour y aller depuis de nombreuses années.

Nous avons skié sur Risoul et Vars. Cette année, la récupération des forfaits a été plus rapide grâce au paiement anticipé par le club (pas à attendre à la caisse des remontées mécaniques). Les skieurs ont pu profiter encore plus des joies de la glisse. Ce week-end coïncidait avec l'organisation de la 74ème Coupe de Toulon réservée uniquement à nos adhérents. De belles gamelles et à l'arrivée celui qui gagne chez les hommes c'est toujours le même.

Seul bémol, la navette du dimanche est encore arrivée en retard.

- **Pra Loup** (du 13 au 15 mars 2026)

26 Participants

Un week-end mitigé, beaucoup de neige le samedi avec une visibilité très réduite.

Excellent dimanche avec une superbe neige et un beau soleil pour venir clôturer cette belle saison de ski. Seul bémol, l'hôtel est cher.

2 - **Sestrières** (vacances scolaires hiver)

Le séjour s'est déroulé du 21 au 28 février 2026 à Sestrières en Italie.

Nous étions 15 participants. Cette sortie était encadrée par Nathalie et Benoit. L'hôtel situé en plein centre de la station a été très apprécié des participants.

3 - **Festivités du club**

A - **Repas du 12/09/2025**

Cette année, nous avons donné rendez-vous pour notre fête annuelle du club au restaurant « L'Hacienda » dans la forêt de Janas. 32 personnes ont répondu présent à cette manifestation.

B – **Randonnée**

Le Ski Club Toulonnais a organisé une randonnée au Port d'Allon à Saint Cyr sur mer d'une quinzaine de kms. François (Moniteur fédéral et animateur randonnée) a mené un groupe de 12 personnes.

Tout le monde était enchanté de cette sortie et de cette initiative en attendant de se retrouver sur les pistes.

Le Comité Directeur propose à l'Assemblée Générale d'approuver le rapport loisir

ADOpte A L'UNANIMITE

RAPPORT DE LA COUPE DE TOULON

Le 7 février 2026 s'est déroulée à la station de Risoul 1850 la **74ème Coupe de Toulon**.

L'organisation technique de l'épreuve a été réalisée par l'école du ski français (ESF) de Risoul.

Elle a pris la forme d'un slalom géant en 2 manches indépendantes (Flèche ESF).

Nous avons eu la chance de bénéficier de conditions météo parfaites et d'une neige fraîche abondante.

33 participants étaient inscrits à la compétition.

Au 1er passage :

24 coureurs classés ; 1 flèche d'Or ; 2 flèches de vermeil ; 9 flèches d'argent ; 2 flèches de bronze ainsi que 2 fléchettes

Au 2ème passage :

24 coureurs classés ; 4 flèches de vermeil ; 4 flèches d'argent ; 4 flèches de bronze ainsi que 2 fléchettes.

Aucun incident de course.

Bravo à tous , merci d'avoir relevé le défi avec engagement et sportivité .

A noter que les participants sont de plus en plus nombreux chaque année et que les résultats s'améliorent. (à noter le nombre de médailles distribué).

Nous remercions également l'école du ski français de Risoul pour leur organisation parfaite.

Nous vous attendons toutes et tous pour la 75ème coupe de Toulon lors de la saison 2027.

Le Comité Directeur propose à l'Assemblée Générale d'approuver le rapport de la Coupe de Toulon

ADOpte A L'UNANIMITE

RAPPORT FINANCIER ET BUDGET PREVISIONNEL

Le Président donne lecture des résultats financiers de la saison 2025/2026

1 – Le compte de résultat (2025/2026)

Le compte de résultat s'équilibre à 62 527.44 € (voir annexes)

Les subventions reçues sont celles de la Ville de Toulon (4000 €) et de TPM (358 €).

L'exercice de cette saison est un déficit de 2 225.14 €. Il s'agit d'un déficit de fonctionnement. Il s'explique par la création du site internet du club (1800 €) et la formation initiation hors pistes de 2 moniteurs fédéraux (900 €)

Le Comité Directeur propose à l'Assemblée Générale d'approuver le rapport financier 2025/2026 (compte de résultat, bilan financier)

ADOpte A L'UNANIMITE

2 – Le budget prévisionnel (2026/2027)

Ce budget prévisionnel s'équilibre à 62 380 €. Il prend en compte le bénévolat (les permanenciers, le secrétariat, l'encadrement des week-ends par les moniteurs fédéraux,). Il est estimé à € pour cette saison.

Le Comité Directeur propose à l'Assemblée Générale d'approuver le budget prévisionnel 2026/2027

ADOpte A L'UNANIMITE

RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Il est à présent fait lecture du rapport des vérificateurs aux comptes (voir annexes)

Le Comité Directeur propose à l'Assemblée Générale d'approuver le rapport des vérificateurs aux comptes

ADOpte A L'UNANIMITE

RENOUVELLEMENT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Les vérificateurs aux comptes sont Louis François MONON et Véronique CEUSTERS

Le Comité Directeur propose à l'Assemblée Générale de renouveler ces 2 personnes.

ELUS A L'UNANIMITE

QUITUS DE L'AGO AUX MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR

Le Comité Directeur propose à l'Assemblée Générale de donner quitus aux membres du Comité Directeur pour la gestion de la saison écoulée et pour la mandature prochaine.

ADOpte A L'UNANIMITE

AUTORISATION DE DEMANDE DE SUBVENTIONS ET DE CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LES SUBVENTIONS DE LA VILLE DE TOULON ET TOUT AUTRE PARTENAIRE PUBLIC OU PRIVE

Le Comité Directeur propose à l'Assemblée Générale d'autoriser le Président à déposer un dossier de demande de subvention à la ville de Toulon et à signer ensuite une convention de partenariat avec cette administration.

Cette autorisation peut s'étendre à autant que de besoin avec tous autres partenaires publics ou privés avec lesquels il serait nécessaire pour toute demande de subventions de signer une convention de partenariat.

ADOpte A L'UNANIMITE

POUVOIR AU PRESIDENT

Le Comité Directeur propose à l'Assemblée Générale de donner pouvoir au Président pour effectuer toutes opérations nécessaires au fonctionnement du club, à ouvrir tous comptes bancaires ou postal et l'autorise à déléguer et donner tous pouvoirs.

ADOpte A L'UNANIMITE

POUVOIR A LA TRESORIERE

Le Comité Directeur propose à l'Assemblée Générale de donner l'autorisation à la Trésorière Monique PELATI à faire fonctionner les comptes bancaires du Ski Club Toulonnais et Varois

ADOpte A L'UNANIMITE

FORMALITES

L'Assemblée Générale Ordinaire décide que pour l'accomplissement de toutes formalités de dépôts et de publications légales, tous pouvoirs sont donnés aux porteurs d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal ainsi que de documents annexes.

ADOpte A L'UNANIMITE

PROGRAMME DE LA SAISON 2026/2027

1- Les week-ends

Pour la prochaine saison, il sera proposé 4 week-ends

- Du 8 au 10 janvier 2027 à Puy Saint Vincent (en attente de confirmation)
- Du 22 au 24 janvier 2027 à Serre Chevalier
- Du 5 au 7 février 2027 à Vars
- Du 12 au 14 mars 2027 Les Orres

2 - Le séjour pendant les vacances scolaires

- Du 27 février au 6 mars 2027 à Sestrières (Italie) en demi-pension.

3 - La Coupe de Toulon

La Coupe de Toulon aura lieu le samedi 13 mars 2027 aux Orres.

L'épreuve sera une flèche (slalom géant en 2 manches) réservée uniquement à nos adhérents

Le Ski Club Toulonnais et Varois souhaite vous sensibiliser à la sécurité sur les pistes et notamment sur le port du casque à nos sorties. Il est obligatoire pour les mineurs et fortement recommandée pour les adultes. Pour l'Italie, le port du casque est obligatoire pour les enfants et les adultes depuis novembre 2025.

Les adhérents souhaitant skiés seuls lors d'un week-end et/ou d'un séjour devront en informer les moniteurs fédéraux. Ils évolueront sous leur entière responsabilité.

Pour la saison prochaine, le Comité Directeur a décidé que les permanences auraient lieu le mercredi de 18h à 19h30 uniquement les semaines impaires. La 1^{ère} permanence aura lieu le mercredi 7 octobre 2026.

Cette décision a été motivée par le fait que les adhérents prennent leur licence en ligne sur le site de la FFS, les inscriptions aux week-ends et séjours sont faites par mail par l'adhérent à l'organisateur des activités ou sur le site internet.

Le Forum des associations et du bénévolat aura lieu le samedi 5 septembre 2026 au Palais Neptune à Toulon de 9h à 18h.

Le Comité Directeur propose à l'Assemblée Générale d'approuver le programme de la saison 2026/2027

ADOpte A L'UNANIMITE

TARIFICATION DES WEEK-ENDS 2026/2027

La proposition des tarifs week-ends est la suivante :

- Puy Saint Vincent du 8 au 10 janvier 2027 : 220 € en pension complète (devis en cours)
- Serre Chevalier du 22 au 24 janvier 2027 : 205 € en demi-pension
- Vars du 5 au 7 février 2027 : 210 € en demi-pension
- Les Orres du 12 au 14 mars : en demi-pension (devis en cours)

Ces tarifs peuvent potentiellement être actualisés en fonction des devis en cours avec les hôteliers et la société de transport 3B Voyages.

Le Comité Directeur propose à l'Assemblée Générale d'approuver la tarification de la saison 2026/2027.

ADOpte A L'UNANIMITE

Cooptation de Richard Harmide

Le Ski Club Toulonnais et Varois propose à Richard HARMIDE d'occuper le poste de responsable communication par cooptation.

Le Comité Directeur propose à l'Assemblée Générale d'approuver la cooptation de Richard HARMIDE.

ADOpte A L'UNANIMITE

QUESTIONS DIVERSES

1 - Avancement de l'heure du départ de Toulon à 18h ?

Pour la saison 2025/2026, les horaires de départ de 18h45 du parking du Port Marchand et 19h du palais de justice. Cependant, le bureau va étudier cette proposition

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h05.